

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS

### BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Samir LABIDI et M. Abderrazak GABSI.

## BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	320 732	131 656	189 076	143,6%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	79 642	74 671	4 971	6,7%
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	12 844 794	11 924 837	919 957	7,7%
a- Comptes débiteurs		2 197 969	1 875 926	322 043	17,2%
b- Autres concours à la clientèle		10 175 260	9 576 312	598 948	6,3%
c- Crédits sur ressources spéciales		345 272	345 183	89	0,0%
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT		126 293	127 416	(1 123)	(0,9%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	5 529	9 538	(4 009)	(42,0%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	3 225 328	1 863 588	1 361 740	73,1%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	147 868	143 167	4 701	3,3%
AC7 - Autres actifs	4.7	285 303	274 658	10 645	3,9%
<b>Total des actifs</b>		<b>16 909 196</b>	<b>14 422 115</b>	<b>2 487 081</b>	<b>17,2%</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	1 584 996	825 754	759 242	91,9%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	9 858 300	8 777 935	1 080 365	12,3%
a- Dépôts à vue		2 893 114	2 735 294	157 820	5,8%
b- Autres dépôts et avoirs		6 965 186	6 042 641	922 545	15,3%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	653 042	657 067	(4 025)	(0,6%)
a- Emprunts matérialisés		320 772	326 163	(5 391)	(1,7%)
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		332 270	330 904	1 366	0,4%
PA5 - Autres passifs	4.12	837 565	591 592	245 973	41,6%
<b>Total des passifs</b>		<b>15 150 799</b>	<b>12 795 916</b>	<b>2 354 883</b>	<b>18,4%</b>

## Capitaux propres

CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	-	-
CP2 - Réserves	4.13	1 232 980	1 161 809	71 171	6,1%
CP3 - Actions propres	4.13	(976)	(1 010)	34	3,4%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	-	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	150	19	131	689,5%
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	163 145	102 283	60 862	59,5%
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 758 397</b>	<b>1 626 199</b>	<b>132 198</b>	<b>8,1%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>16 909 196</b>	<b>14 422 115</b>	<b>2 487 081</b>	<b>17,2%</b>

# ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 461 824	1 597 245	(135 421)	(8,5%)
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
b- En faveur de la clientèle		817 160	697 944	119 216	17,1%
c- En faveur de l'État		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	633 919	487 076	146 843	30,1%
Débiteurs par accreditifs export devises		35 357	5 078	30 279	596,3%
Débiteurs par accreditifs import devises		598 562	481 998	116 564	24,2%
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>4 310 743</b>	<b>3 854 321</b>	<b>456 422</b>	<b>11,8%</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	531 898	445 320	86 578	19,4%
Crédits notifiés non utilisés		531 898	445 320	86 578	19,4%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	6 582	2 832	3 750	132,4%
a- Participations non libérées		6 582	2 832	3 750	132,4%
b- Autres		-	-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>538 480</b>	<b>448 152</b>	<b>90 328</b>	<b>20,2%</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB7 - Garanties reçues	5.6	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>7 163 830</b>	<b>6 554 678</b>	<b>609 152</b>	<b>9,3%</b>

# ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Ecart	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	1 180 007	1 121 626	58 381	5,2%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		5 783	7 707	(1 924)	(25,0%)
b- Opérations avec la clientèle		1 138 218	1 081 628	56 590	5,2%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		36 006	32 291	3 715	11,5%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	160 989	146 180	14 809	10,1%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	25 537	22 770	2 767	12,2%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	194 869	99 257	95 612	96,3%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 561 402</b>	<b>1 389 833</b>	<b>171 569</b>	<b>12,3%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(706 491)	(695 573)	(10 918)	1,6%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(225 173)	(160 402)	(64 771)	40,4%
b- Opérations avec la clientèle		(448 547)	(504 880)	56 333	(11,2%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(32 030)	(29 830)	(2 200)	7,4%
d- Autres intérêts et charges		(741)	(461)	(280)	60,7%
CH2 - Commissions encourues		(4 914)	(4 318)	(596)	13,8%
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(711 405)</b>	<b>(699 891)</b>	<b>(11 514)</b>	<b>1,6%</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>849 997</b>	<b>689 942</b>	<b>160 055</b>	<b>23,2%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(235 066)	(220 743)	(14 323)	6,5%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(6 589)	(13 496)	6 907	(51,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		830	759	71	9,4%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(259 745)	(204 279)	(55 466)	27,2%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(76 289)	(72 107)	(4 182)	5,8%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 934)	(12 798)	(136)	1,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>260 204</b>	<b>167 278</b>	<b>92 926</b>	<b>55,6%</b>
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(2 066)	(869)	(1 197)	137,7%
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(72 611)	(48 360)	(24 251)	50,1%
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>185 527</b>	<b>118 049</b>	<b>67 478</b>	<b>57,2%</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(22 382)	(15 766)	(6 616)	42,0%
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>163 145</b>	<b>102 283</b>	<b>60 862</b>	<b>59,5%</b>

# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Ecart	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 339 465	1 347 716	(8 251)	(0,6%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(711 439)	(680 257)	(31 182)	(4,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		3 153	8 317	(5 164)	(62,1%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 197 681)	(1 789 041)	591 360	33,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 082 927	225 006	857 921	381,3%
Titres de placement		1 409	(275)	1 684	612,4%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(323 717)	(330 497)	6 780	2,1%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		167 185	83 841	83 344	99,4%
Impôt sur les bénéfices		(43 757)	(35 632)	(8 125)	(22,8%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>317 545</b>	<b>(1 170 822)</b>	<b>1 488 367</b>	<b>127,1%</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		188 988	98 258	90 730	92,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 288 776)	(220 691)	(1 068 085)	(484,0%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(17 635)	(18 934)	1 299	6,9%
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>7.2</b>	<b>(1 117 423)</b>	<b>(141 367)</b>	<b>(976 056)</b>	<b>(690,4%)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Rachat d'actions propres		-	(17)	17	(100,0%)
Emission d'emprunts		70 000	70 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(76 635)	(56 621)	(20 014)	(35,3%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		1 329	15 006	(13 677)	(91,1%)
Dividendes versés		(31 886)	-	(31 886)	-
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>7.3</b>	<b>(37 192)</b>	<b>28 368</b>	<b>(65 560)</b>	<b>(231,1%)</b>
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>(837 070)</b>	<b>(1 283 821)</b>	<b>446 751</b>	<b>34,8%</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(2 580 022)	(1 296 201)	(1 283 821)	(99,0%)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>7.4</b>	<b>(3 417 092)</b>	<b>(2 580 022)</b>	<b>(837 070)</b>	<b>(32,4%)</b>

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 décembre 2021

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

## 1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales, 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
<b>ACTIONNAIRES PUBLICS</b>	<b>32 149 134</b>	<b>160 745 670</b>	<b>50,23%</b>
L'État Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
<b>ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE</b>	<b>4 913 337</b>	<b>24 566 685</b>	<b>7,67%</b>
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	789 652	3 948 260	1,23%
<b>ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES</b>	<b>8 616 531</b>	<b>43 082 655</b>	<b>13,46%</b>
<b>ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>14 714 111</b>	<b>73 570 555</b>	<b>22,99%</b>
<b>ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>	<b>3 477 588</b>	<b>17 387 940</b>	<b>5,43%</b>
<b>RACHAT ACTIONS PROPRES</b>	<b>129 299</b>	<b>646 495</b>	<b>0,20%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 000 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>100%</b>

## 2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

## 3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

#### 3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

#### 3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

#### 3.1.3- Les provisions sur les engagements

##### i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

## ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

## iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

### - Engagements sur les professionnels du secteur privé

- \*Agriculture*
- \*Industries mécaniques et électriques*
- \*Oléifacteurs*
- \*Industries agroalimentaires*
- \*Industries pharmaceutiques*
- \*Autres industries*
- \*Bâtiments et travaux publics*
- \*Tourisme*
- \*Agences de voyage*
- \*Agences de location de voitures*
- \*Promotion immobilière*
- \*Exportateurs d'huile d'olive*
- \*Commerce*
- \*Santé*
- \*Télécom et TIC*
- \*Autres services*

### - Contreparties publiques

- \*Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels*
- \*Autres organismes publics*

### - Particuliers

- \*Particuliers du secteur privé : crédits logements*
- \*Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation*
- \*Particuliers du secteur public : crédits logements*
- \*Particuliers du secteur public : crédits à la consommation*

Pour chaque groupe de contreparties, la banque a déterminé un taux de migration moyen estimé sur un historique de cinq ans (année 2020 et année de référence exclues). Le taux de migration est calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gt} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

<i>Groupe de contreparties</i>	<b>Δgi</b>
<i>Professionnels du secteur privé</i>	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,75%
<i>Contreparties publiques</i>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
<i>Particuliers</i>	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

<i>Groupe de contreparties</i>	<b>TPgi</b>
<i>Professionnels du secteur privé</i>	
Agriculture	30,00%
Industries mécaniques et électriques	30,00%
Oléifacteurs	30,00%
Industries agroalimentaires	30,00%
Industries pharmaceutiques	30,00%
Autres Industries	30,00%
BTP	30,00%
Tourisme	30,00%
Agences de voyages	30,00%
Agence de location de voitures	30,00%
Promotion Immobilière	25,00%
Exportateurs d'huile d'olive	30,00%
Commerce	30,00%
Santé	30,00%
Télécom et TIC	30,00%
Autres services	30,00%
<i>Contreparties publiques</i>	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	30,00%
Autres organismes publics	30,00%

<i>Particuliers</i>	
Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	30,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	30,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

#### **3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

### **3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents**

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

#### **3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents**

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

#### **3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents**

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique:

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

### **3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

### **3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes**

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNISRE.

### **3.5- Rachats d'actions propres**

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

### 3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

### 3.7- Règles de comptabilisation et d'évaluation des avoirs et dettes en devises

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la BNA tient une comptabilité multidevises. Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes. Ensuite, elles sont converties en Dinars. Le processus de tenue de la comptabilité multidevises se fait comme suit:

- Comptabilisation dans la devise d'origine
- Conversion des charges et produits en dinars sur la base du cours de change au comptant relatif à chaque devise au moment de leur prise en compte
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

### 3.8- Faits marquants de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 06/05/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour les catégories A et C et 7 ans dont deux années de grâce pour les catégories B et D . Les intérêts sont calculés au taux de 8,6% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A, au taux de 9,1% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie C, au taux de 8,8% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie B et au taux de 9,3% et/ou TMM+2,75% pour la catégorie D. L'emprunt a été clôturé avec succès le 09/06/2021 pour un montant 70.000 mDT.

La banque a procédé à la cession à sa filiale de recouvrement de créances « la SOFINREC » de deux lots de créances compromises. Le montant des créances du premier lot s'élève à 27.249 mDT dont 430 mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 24.120 mDT et 2.832 mDT. Le montant de créances du deuxième lot s'élève à 853mDT. Les reprises de provisions s'élèvent à 853mDT.

La compagnie AMI Assurances a procédé à une opération d'augmentation de son capital. À l'issue de cette opération, la Banque nationale agricole a porté sa participation directe dans le capital de l'assureur à 45,22% et devient par conséquent actionnaire majoritaire de la société.

Convaincu de l'importance de la solidarité de toutes les forces pour surmonter la situation actuelle du pays, la banque a fait don d'un montant de 22.382 mDT au profit du ministère de l'éducation.

Banque citoyenne et responsable, la BNA s'est impliquée dans une démarche de responsabilité sociétale par la réhabilitation et l'aménagement de 6 établissements scolaires sis dans différents gouvernorats.

Suite à l'accord signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail, il a été décidé de porter les indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, et ce à compter du 31 mai 2021.

## 4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### 4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 320.732 mDT au 31/12/2021 contre 131.656 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 189.076 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	52 360	43 967	8 393	19,1%
Avoirs en caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 897	4 512	118 385	2623,8%
Avoirs chez la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(451)	-	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	30 710	14 145	16 565	117,1%
Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
Avoirs auprès du CCP	383	383	-	-
<b>Total</b>	<b>320 732</b>	<b>131 656</b>	<b>189 076</b>	<b>143,6%</b>

#### Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2021 de 100%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2021, un ratio de liquidité de 104,1%.

	31/12/2021	31/12/2020
Ratio de liquidité	104,10%	142,79%

Les mouvements des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	-	-	-	(451)
<b>Total</b>	<b>(451)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(451)</b>

### 4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 79.642 mDT au 31/12/2021 contre 74.671 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 4.971 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>A - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>54 202</b>	<b>46 610</b>	<b>7 592</b>	<b>16,3%</b>
Comptes courants & autres créances	14 178	6 593	7 585	115,0%
Prêts sur le marché monétaire en dinars (*)	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	24	17	7	41,2%
<b>B - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>25 716</b>	<b>28 337</b>	<b>(2 621)</b>	<b>(9,2%)</b>
Comptes courants	1 374	1 517	(143)	(9,4%)
Prêts à MLT	23 553	26 705	(3 152)	(11,8%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	48	100,0%
Intérêts à percevoir	789	163	626	384,0%
<b>Total brut</b>	<b>79 918</b>	<b>74 947</b>	<b>4 971</b>	<b>6,6%</b>
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(276)	-	-
<b>Total net</b>	<b>79 642</b>	<b>74 671</b>	<b>4 971</b>	<b>6,7%</b>

(\*) Ce montant correspond à un prêt accordé à la BFT. La BNA a bénéficié de la garantie de l'Etat pour la totalité du montantsus-indiqué.

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>A - Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>14 178</b>	<b>40 024</b>	-	-	-	<b>54 202</b>
Comptes courants & autres créances	14 178	-	-	-	-	14 178
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	24	-	-	-	24
<b>B - Créances sur les établissements financiers</b>	<b>1 374</b>	<b>4 036</b>	<b>10 084</b>	<b>10 222</b>	-	<b>25 716</b>
Comptes courants	1 374	-	-	-	-	1 374
Prêts à MLT	-	3 247	10 084	10 222	-	23 553
Intérêts à percevoir	-	789	-	-	-	789
<b>Total au 31 décembre 2021</b>	<b>15 552</b>	<b>44 060</b>	<b>10 084</b>	<b>10 222</b>	-	<b>79 918</b>
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>8 110</b>	<b>41 913</b>	<b>16 376</b>	<b>8 548</b>	-	<b>74 947</b>

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>A - Créances sur les établissements bancaires</b>	-	-	-	54 202	<b>54 202</b>
<b>B - Créances sur les établissements financiers</b>	-	-	-	25 716	<b>25 716</b>
<b>Total brut au 31 décembre 2021</b>	-	-	-	<b>79 918</b>	<b>79 918</b>
<b>Total brut au 31 décembre 2020</b>	-	-	-	<b>74 947</b>	<b>74 947</b>

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
<b>Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)</b>	(276)	-	-	-	(276)
<b>Total</b>	<b>(276)</b>	-	-	-	<b>(276)</b>

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

#### 4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2021 à 12.844.794 mDT contre 11.924.837 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 919.957 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Engagements bruts agricoles</b>	<b>1 034 664</b>	<b>962 960</b>	<b>71 704</b>	<b>7,4%</b>
Comptes débiteurs	128 179	97 360	30 819	31,7%
Autres concours à la clientèle	533 693	520 106	13 587	2,6%
Crédits sur ressources spéciales	242 463	236 956	5 507	2,3%
Intérêts impayés et créances rattachées	135 535	112 453	23 082	20,5%
Produits constatés d'avance	(5 206)	(3 915)	(1 291)	(33,0%)
<b>Engagements bruts commerciaux et industriels</b>	<b>13 654 454</b>	<b>12 519 995</b>	<b>1 134 459</b>	<b>9,1%</b>
Comptes débiteurs	2 175 758	1 854 682	321 076	17,3%
Autres concours à la clientèle	10 982 119	10 182 502	799 617	7,9%
Crédits sur ressources spéciales	100 822	106 218	(5 396)	(5,1%)
Intérêts impayés et créances rattachées	445 903	417 519	28 384	6,8%
Produits constatés d'avance	(50 148)	(40 926)	(9 222)	(22,5%)
<b>Comptes courants associés</b>	<b>541</b>	<b>541</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT</b>	<b>126 293</b>	<b>127 416</b>	<b>(1 123)</b>	<b>(0,9%)</b>
<b>Encours brut</b>	<b>14 815 952</b>	<b>13 610 912</b>	<b>1 205 040</b>	<b>8,9%</b>
<b>Provisions sur créances à la clientèle</b>	<b>(1 429 924)</b>	<b>(1 230 006)</b>	<b>(199 918)</b>	<b>(16,3%)</b>
Provisions sur créances classées	(824 988)	(733 630)	(91 358)	(12,5%)
Provisions additionnelles	(430 265)	(367 113)	(63 152)	(17,2%)
Provisions collectives sur créances non classées	(174 671)	(129 263)	(45 408)	(35,1%)
<b>Intérêts et agios réservés</b>	<b>(541 234)</b>	<b>(456 069)</b>	<b>(85 165)</b>	<b>(18,7%)</b>
Sur engagements agricoles	(90 272)	(83 266)	(7 006)	(8,4%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(450 962)	(372 803)	(78 159)	(21,0%)
<b>Total des provisions et des intérêts et agios réservés</b>	<b>(1 971 158)</b>	<b>(1 686 075)</b>	<b>(285 083)</b>	<b>(16,9%)</b>
<b>Encours net</b>	<b>12 844 794</b>	<b>11 924 837</b>	<b>919 957</b>	<b>7,7%</b>

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2021	30/12/2020
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 660	55 843
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
<b>Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT</b>	<b>56 136</b>	<b>56 319</b>
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	67 843	68 783
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
<b>Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT</b>	<b>70 157</b>	<b>71 097</b>
<b>Total</b>	<b>126 293</b>	<b>127 416</b>

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
<b>Créances douteuses</b>					
Provisions individuelles sur créances classées	(733 630)	(151 749)	60 391	-	(824 988)
Provisions additionnelles	(367 113)	(80 139)	16 987	-	(430 265)
Provisions collectives	(129 263)	(45 408)	-	-	(174 671)
<b>Total</b>	<b>(1 230 006)</b>	<b>(277 296)</b>	<b>77 378</b>	<b>-</b>	<b>(1 429 924)</b>

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Engagements bruts agricoles</b>	557 809	102 425	94 874	210 803	68 753	<b>1 034 664</b>
<b>Engagements bruts commerciaux et industriels</b>	4 061 696	5 172 796	1 388 751	2 423 978	607 233	<b>13 654 454</b>
<b>Comptes courants associés</b>	-	541	-	-	-	<b>541</b>
<b>Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT</b>	126 293	-	-	-	-	<b>126 293</b>
<b>Total au 31 décembre 2021</b>	<b>4 745 798</b>	<b>5 275 762</b>	<b>1 483 625</b>	<b>2 634 781</b>	<b>675 986</b>	<b>14 815 952</b>
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>4 334 398</b>	<b>4 788 760</b>	<b>1 251 918</b>	<b>2 588 446</b>	<b>647 390</b>	<b>13 610 912</b>

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	142 037	2 860	-	14 671 055	14 815 952
Provisions sur créances à la clientèle	(2 003)	-	-	(1 427 921)	(1 429 924)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(541 234)	(541 234)
<b>Total brut au 31 décembre 2021</b>	<b>140 034</b>	<b>2 860</b>	<b>-</b>	<b>12 701 900</b>	<b>12 844 794</b>
<b>Total brut au 31 décembre 2020</b>	<b>143 988</b>	<b>1 097</b>	<b>-</b>	<b>11 779 752</b>	<b>11 924 837</b>

#### 4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales & industrielles	31/12/2021	30/12/2020
Créances éligibles au refinancement	147 393	4 029 338	4 176 731	3 416 824
Créances non éligibles au refinancement	386 300	6 952 781	7 339 081	7 285 784
<b>Total</b>	<b>533 693</b>	<b>10 982 119</b>	<b>11 515 812</b>	<b>10 702 608</b>

#### 4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présente comme suit

	31/12/2020	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2021
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	1 017 772	216 688	(231 888)	73 292	(74 820)	1 001 044
<b>Total</b>	<b>1 017 772</b>	<b>216 688</b>	<b>(231 888)</b>	<b>73 292</b>	<b>(74 820)</b>	<b>1 001 044</b>

#### 4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2021, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 19,91% et un ratio Tier One de 15,88%.

	Seuil régl.	31/12/2021	31/12/2020
Ratio de solvabilité	10%	19,91%	19,80%
Tier One	7%	15,88%	15,40%

#### 4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Classe 0	11 981 499	9 936 540	11 905 607	9 865 838	-	-	(120)	(191)
Classe 1	1 498 129	2 267 663	1 484 415	2 251 182	-	-	(5 695)	(6 013)
<b>Total créances courantes</b>	<b>13 479 628</b>	<b>12 204 203</b>	<b>13 390 022</b>	<b>12 117 020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5 815)</b>	<b>(6 204)</b>
Classe 2	37 035	83 407	35 484	81 893	(2 659)	(8 319)	(4 541)	(8 260)
Classe 3	113 639	225 268	112 239	220 395	(18 642)	(46 849)	(24 219)	(35 991)
Classe 4	2 632 068	2 257 380	2 333 465	1 971 857	(1 251 338)	(1 058 876)	(480 299)	(389 988)
<b>Total créances classées</b>	<b>2 782 742</b>	<b>2 566 055</b>	<b>2 481 188</b>	<b>2 274 145</b>	<b>(1 272 639)</b>	<b>(1 114 044)</b>	<b>(509 059)</b>	<b>(434 239)</b>
<b>Total créances en mDT</b>	<b>16 262 370</b>	<b>14 770 258</b>	<b>15 871 210</b>	<b>14 391 165</b>	<b>(1 272 639)</b>	<b>(1 114 043)</b>	<b>(514 874)</b>	<b>(440 442)</b>
<b>Taux des créances classées</b>	<b>17,11%</b>	<b>17,37%</b>	<b>15,63%</b>	<b>15,80%</b>				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	<b>64,03%</b>	<b>60,34%</b>	<b>69,85%</b>	<b>66,07%</b>				

#### 4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 4 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 décembre 2021, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 174.671 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1)				Provision Collective
	HFB	TMMgi	Δgi	TPgi	
<i>Professionnels du secteur privé</i>					
<i>Agriculture</i>	579 235	8,56%	5,00%	30,00%	23 555
<i>Industries mécaniques et électriques</i>	789 184	1,37%	4,00%	30,00%	12 723
<i>Oléifacteurs</i>	188 169	5,59%	1,25%	30,00%	3 859
<i>Industries agroalimentaires</i>	707 009	1,75%	1,25%	30,00%	6 360
<i>Industries pharmaceutiques</i>	17 902	8,58%	1,00%	30,00%	515
<i>Autres industries</i>	828 484	3,68%	3,50%	30,00%	17 846

<i>BTP</i>	389 394	2,09%	5,00%	30,00%	8 278
<i>Tourisme</i>	127 251	6,63%	9,00%	30,00%	5 967
<i>Agences de Voyages</i>	7 371	12,09%	7,75%	30,00%	439
<i>Agence de location de voitures</i>	1 164	19,47%	7,50%	30,00%	94
<i>Promotion Immobilière</i>	486 671	4,69%	5,00%	25,00%	11 793
<i>Exportateurs d'huile d'olive</i>	202 784	0,00%	1,00%	30,00%	608
<i>Commerce</i>	1 171 984	5,16%	1,50%	30,00%	23 420
<i>Santé</i>	40 676	7,87%	1,00%	30,00%	1 082
<i>Télécom et TIC</i>	54 361	1,25%	1,00%	30,00%	366
<i>Autres services</i>	540 848	4,35%	2,75%	30,00%	11 518
<b>Contreparties publiques</b>					
<i>Entreprises publiques opérant dans les secteurs concurrentiels</i>	229 757	0,00%	5,00%	30,00%	3 446
<i>Autres organismes publics</i>	4 525 002	0,00%	1,50%	30,00%	20 363
<b>Particuliers</b>					
<i>Crédits logements_Privé</i>	279 304	5,37%	1,50%	15,00%	2 878
<i>Consommation_Privé</i>	538 540	5,76%	2,00%	30,00%	12 529
<i>Crédits logements_Public</i>	130 045	0,89%	1,00%	15,00%	369
<i>Consommation_Public</i>	1 098 250	0,52%	1,50%	30,00%	6 662
<b>Total Classes 0 &amp; 1</b>	<b>12 933 385</b>				<b>174 671</b>

#### 4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2021 s'élève à 430.265 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 63.152 mDT par rapport au 31/12/2020 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2021 des dotations complémentaires pour un montant de 80.139 mDT et des reprises pour un montant de 16.987 mDT.

#### 4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2021 (3)	Encours au 31/12/2021 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	26 695	30 572	7 180	6 130	1 050
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	126 942	145 383	32 675	28 072	4 602
<b>Total en mDT</b>	<b>329 592</b>	<b>153 637</b>	<b>175 955</b>	<b>39 855</b>	<b>34 202</b>	<b>5 653</b>

#### 4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2021 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					El Fouledh
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2020	4 288 918	3 303 107	59 627	84 656	142 178	84 343	84 581
Engagements au 31/12/2021	5 176 212	3 940 881	70 540	94 412	162 221	180 469	94 242
Garanties de l'état au 31/12/2021	2 992 416	2 344 881	-	94 412	161 722	180 469	72 185
Autres Garanties au 31/12/2021	1 630 332	1 596 000	25 000	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2021	33 388	-	-	-	-	-	21 395
Classe au 31/12/2021	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2021	4 069	-	-	-	-	-	-

#### 4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 5.529 mDT au 31/12/2021 contre 9.538 mDT au 31/12/2020, soit une diminution de 4.009 mDT due essentiellement à la diminution des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 6.603 mDT au 31/12/2020 à 4.338 au 31/12/2021.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	31/12/2021
<b>I- Titres de placement</b>	<b>3 253</b>	<b>(598)</b>	<b>(1 408)</b>	<b>64</b>	<b>1 311</b>
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	605	-	(263)	(113)	229
Valeurs brutes	605	-	(263)	(113)	229
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	2 067	(83)	(1 044)	30	970
Valeurs brutes	2 191	-	(1 044)	-	1 147
Provisions	(124)	(83)	-	30	(177)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	581	(515)	(101)	147	112
Valeurs brutes	1 161	-	(101)	-	1 060
Provisions	(580)	(515)	-	147	(948)
<b>II- Titres de transactions</b>	<b>6 285</b>	<b>198</b>	<b>(2 265)</b>	<b>-</b>	<b>4 218</b>
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	6 285	198	(2 265)	-	4 218
Bons du trésor	6 603	-	(2 265)	-	4 338
Créances et dettes rattachées	(318)	198	-	-	(120)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
<b>Total net</b>	<b>9 538</b>	<b>(400)</b>	<b>(3 673)</b>	<b>64</b>	<b>5 529</b>

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.  
 Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.  
 Les titres de transactions sont composé de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

#### 4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 3.225.328 mDT au 31/12/2021 contre 1.863.588 mDT au 31/12/2020.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investis- sement	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2021
<b>Valeur brute au 31/12/2021</b>	<b>254 182</b>	<b>75 000</b>	<b>165 525</b>	<b>41 770</b>	<b>380 716</b>	<b>32 798</b>	<b>2 248 191</b>	<b>3 198 182</b>
Valeur au 1er janvier	185 282	35 000	106 570	38 520	323 473	43 691	1 176 871	1 909 407
Acquisitions / souscriptions	68 901	40 000	114 000	3 250	81 750	-	1 156 029	1 463 930
Cessions / Remboursement	-	-	(55 045)	-	(24 507)	(10 893)	(84 709)	(175 154)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Créances rattachées</b>	<b>905</b>	<b>2 995</b>	<b>6 966</b>	<b>-</b>	<b>27 577</b>	<b>15</b>	<b>116 375</b>	<b>154 833</b>
<b>Provisions au 31 décembre 2021</b>	<b>(58 884)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 453)</b>	<b>(65 353)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(127 690)</b>
Provisions au 1er janvier	(57 344)	-	-	(3 769)	(59 958)	-	-	(121 071)
Reclassements	(30)	-	-	-	-	-	-	(30)
Dotations	(3 701)	-	-	(169)	(6 850)	-	-	(10 720)
Reprises	2 192	-	-	485	1 455	-	-	4 132
<b>Valeur nette au 31/12/2021</b>	<b>196 203</b>	<b>77 995</b>	<b>172 491</b>	<b>38 317</b>	<b>342 940</b>	<b>32 813</b>	<b>2 364 566</b>	<b>3 225 328</b>
<b>Valeur brute au 31/12/2020</b>	<b>185 282</b>	<b>35 000</b>	<b>106 570</b>	<b>38 520</b>	<b>323 473</b>	<b>43 691</b>	<b>1 176 871</b>	<b>1 909 407</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>279</b>	<b>2 435</b>	<b>5 006</b>	<b>-</b>	<b>24 283</b>	<b>15</b>	<b>43 234</b>	<b>75 252</b>
<b>Provisions au 31/12/2020</b>	<b>(57 344)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 769)</b>	<b>(59 958)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(121 071)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2020</b>	<b>128 217</b>	<b>37 435</b>	<b>111 576</b>	<b>34 751</b>	<b>287 798</b>	<b>43 706</b>	<b>1 220 105</b>	<b>1 863 588</b>

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres cotés	154 374	85 473	68 901	80,6%
Titres non cotés	99 209	99 210	(1)	(0,0%)
Titres OPCVM	599	599	-	-
<b>Total</b>	<b>254 182</b>	<b>185 282</b>	<b>68 900</b>	<b>37,2%</b>

Le portefeuille titres d'investissement se détaillent au 31/12/2021 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021	Provisions	Valeur nette au 31/12/2021
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	66,57%	2 735	-	-	2 735	-	2 735
SOJET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
AMI	52,16%	30 981	67 827	-	98 808	(18 987)	79 821
SIMPAR	34,28%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES CAILLETS	29,39%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	29,89%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
<b>Parts dans les entreprises liées</b>		<b>71 617</b>	<b>67 827</b>	<b>-</b>	<b>139 444</b>	<b>(19 256)</b>	<b>120 188</b>
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(936)	1 064
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 942)	4 476
CAP Bank	23,82%	2 470	-	-	2 470	(27)	2 443
TUNIS-RE	18,98%	27 538	1 074	-	28 612	(1 514)	27 098
<b>Parts dans les entreprises associées &amp; co-entreprises</b>		<b>41 426</b>	<b>1 074</b>	<b>-</b>	<b>42 500</b>	<b>(7 419)</b>	<b>35 081</b>
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 983)	1 072
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(4 256)	1 425
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	(760)	782
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(770)	328
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	15,00%	2 250	-	-	2 250	-	2 250
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,37%	6 704	-	-	6 704	(5 731)	973
MONETIQUE TUNISIE	10,90%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,44%	455	-	-	455	-	455
A.T.LEASE	10,77%	5 900	-	-	5 900	-	5 900
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(7 560)	-
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(202)	98
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(58)	-
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	(145)	55
SOSESIB	4,00%	200	-	-	200	(38)	162
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,93%	62	-	-	62	-	62

SIMAC	1,43%	5	-	-	5	-	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(100)	-
BTE	0,11%	99	-	-	99	(63)	36
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(260)	174
STB	0,02%	208	-	-	208	(112)	96
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
<b>Autres titres de participation</b>		<b>63 146</b>	-	-	<b>63 146</b>	<b>(23 116)</b>	<b>40 030</b>
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
<b>Sociétés en liquidation</b>		<b>9 094</b>	-	-	<b>9 094</b>	<b>(9 094)</b>	-
<b>Total général</b>		<b>185 282</b>	<b>68 901</b>	-	<b>254 182</b>	<b>(58 884)</b>	<b>195 299</b>
<b>Créances rattachées</b>							905
<b>Total général (net des provisions y compris créances rattachées)</b>		<b>185 282</b>	<b>68 901</b>	-	<b>254 182</b>	<b>(58 884)</b>	<b>196 203</b>

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Capitaux propres	Résultat 2021
SICAF Participations	1 260	43
BNA Capitaux	14 965	1 452
SOFINREC	17 923	582
SICAR INVEST	18 936	1 917
SOIVM SICAF	6 271	181
SOJET SUD	5 968	(791)
SIMPAR	31 949	(2 814)
Tunisie Informatique Services	885	(294)
AGROSERVICES	1 981	243
LES ŒILLETS	(3 507)	(1 556)
SICAV BNA	2 265	43
AMI	70 487	1 795
SOGEST	(1 908)	(977)
ESSOUKNA	32 640	(1 049)
Placement Obligataire SICAV	304 176	15 339
SIVIA	5 703	(2 801)
SPI MADINA	(1 040)	(2 112)
ZIED SARL	1 303	7

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2021 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Rembour- sements	Moins-values / cession	Encours brut 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds géré 1	1997	4 500	-	(281)	1 410	(1 410)	-
Fonds géré 2	1997	2 057	-	(239)	840	(747)	93
Fonds géré 3	1998	5 550	-	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(961)	-	3 475	(2 833)	642
Fonds géré 5	2000	7 000	(17)	(13)	3 037	(2 862)	175
Fonds géré 6	2001	7 000	(115)	(70)	2 443	(2 234)	209
Fonds géré 7	2002	5 000	(19)	(156)	2 584	(1 808)	776
Fonds géré 8	2003	3 500	-	(30)	1 853	(1 454)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	(17)	(32)	989	(556)	433
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	2 037	(1 923)	114
Fonds géré 11	2007	2 500	(35)	-	834	(830)	4
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	7 966	(4 716)	3 250
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	19 110	(10 494)	8 616
Fonds géré 14	2010	15 000	(1 000)	-	13 729	(4 338)	9 391
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(892)	608
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	(484)	-	4 220	(2 467)	1 753
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(452)	2 048
Fonds géré 16	2012	8 400	(860)	-	7 290	(2 602)	4 688
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(2 051)	3 549
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	5 100	(365)	4 735
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 184)	4 816
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(1 053)	2 947
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(5 875)	3 125
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(910)	7 590
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(958)	19 042
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(4 249)	15 751
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	(330)	19 670
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(581)	24 419
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	-	23 000
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	(374)	19 626
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	-	-	5 000	-	5 000
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
FG SOFIA 2	2020	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 25	2020	30 000	-	-	30 000	-	30 000
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	(21 000)	-	10 750	-	10 750
<b>Total ( net de provisions)</b>		<b>453 607</b>	<b>(24 508)</b>	<b>(1 991)</b>	<b>380 716</b>	<b>(65 353)</b>	<b>315 366</b>
Créances rattachées							27 577
<b>Total ( net de provisions y compris créances rattachées)</b>		<b>453 607</b>	<b>(24 508)</b>	<b>(1 991)</b>	<b>380 716</b>	<b>(65 353)</b>	<b>342 943</b>

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2021 à 65.353 mDT, soit une variation nette de 5.395 mDT par rapport au 31/12/2020, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2021, de dotations complémentaires pour un montant de 6.850 mDT et de reprises pour un montant de 1.455 mDT.

#### 4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2021, une valeur brute de 300.832 mDT et des amortissements et des provisions de 152.965 mDT soit une valeur nette de 147.868 mDT contre 143.167 mDT au 31/12/2020, ce qui représente environ 0,87% du total des actifs de la banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>34 454</b>	<b>2 154</b>	-	-	<b>36 608</b>
Logiciels	31 914	1 851	-	-	33 765
Logiciels en cours	2 540	303	-	-	2 843
<b>Amortissements</b>	<b>(27 192)</b>	<b>(3 399)</b>	-	-	<b>(30 591)</b>
Logiciels	(27 192)	(3 399)	-	-	(30 591)
<b>Total net (1)</b>	<b>7 262</b>	<b>(1 245)</b>	-	-	<b>6 017</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>249 397</b>	<b>14 827</b>	-	-	<b>264 224</b>
Terrains	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	89 498	1 745	-	6 685	97 928
Agencements, aménagements et installations	50 999	206	-	7 442	58 647
Matériel de transport	3 353	229	-	-	3 582
MMB et Matériel Informatique	65 051	3 850	-	-	68 901
Immobilisations en cours	28 972	8 797	-	(14 127)	23 642
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	-	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation	4 627	-	-	-	4 627

<b>Amortissements</b>	<b>(112 598)</b>	<b>(8 881)</b>	-	-	<b>(121 479)</b>
Constructions	(32 347)	(1 566)	-	-	(33 913)
Agencements, aménagements et installations	(30 538)	(3 159)	-	-	(33 697)
Matériel de transport	(2 736)	(229)	-	-	(2 965)
MMB et Matériel Informatique	(46 977)	(3 927)	-	-	(50 904)
<b>Dépréciations</b>	<b>(895)</b>	-	-	-	<b>(895)</b>
Immobilisations en dation	(895)	-	-	-	(895)
<b>Total net (2)</b>	<b>135 904</b>	<b>5 946</b>	-	-	<b>141 850</b>
<b>Total général (1)+(2)</b>	<b>143 167</b>	<b>4 701</b>	-	-	<b>147 868</b>

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2021 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud		639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud		695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud		120	120	-	-
<b>Total</b>		<b>4 627</b>			<b>(858)</b>

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

#### 4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 285.303 mDT au 31/12/2021 contre 274.658 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>113 498</b>	<b>109 476</b>	<b>4 022</b>	<b>3,7%</b>
Débiteurs divers	7 155	12 942	(5 787)	(44,7%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	36 439	13 277	23 162	174,5%
Impôts exigibles - Actif	4 289	9 577	(5 288)	(55,2%)
Commissions de gestion à percevoir	25 437	21 579	3 858	17,9%
Ajustements devises actifs	2 637	2 129	508	23,9%
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	4 100	2 112	1 988	94,1%
Charges payées d'avance	434	417	17	4,1%
Comptes d'attente actifs	1 052	904	148	16,4%
Comptes de régularisation	5 358	37 000	(31 642)	(85,5%)
Comptes monétiques	4 366	1 656	2 710	163,6%
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	12	-	-
Comptes liés à la compensation actifs	32 488	17 980	14 508	80,7%
Affaires litigieuses & remises égarées	21 515	16 099	5 416	33,6%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	337	-	337	-

Produits à recevoir	509	243	266	109,5%
Ecart / VO MMB & Coffre Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 312	-	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(33 849)	(27 670)	(6 179)	(22,3%)
<b>Autres</b>	<b>171 805</b>	<b>165 182</b>	<b>6 623</b>	<b>4,0%</b>
Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	69 252	62 266	6 986	11,2%
Stock cartes de retrait	1 065	845	220	26,0%
Dotations timbres postes	450	393	57	14,5%
Dotations timbres fiscaux	22	20	2	10,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	56	43	13	30,2%
Dépôts et cautionnements	283	283	-	-
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes d'actif	(4 722)	(4 067)	(655)	(16,1%)
<b>Total Net</b>	<b>285 303</b>	<b>274 658</b>	<b>10 645</b>	<b>3,9%</b>

#### 4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2021, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 32.488 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 332.866 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J + 1).

#### 4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(27 670)	(8 445)	2 266	-	(33 849)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
<b>Total des provisions</b>	<b>(27 731)</b>	<b>(8 445)</b>	<b>2 266</b>	<b>-</b>	<b>(33 910)</b>

#### 4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
<b>Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT</b>	<b>38 973</b>	<b>38 973</b>
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
<b>Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT</b>	<b>40 897</b>	<b>40 897</b>
<b>Total</b>	<b>79 870</b>	<b>79 870</b>

#### 4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
<b>Total</b>	<b>25 529</b>	<b>25 529</b>

#### 4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 2.216.896 mDT au 31/12/2021 contre 1.943.568 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 273.328 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	473	-	473	-
Emprunts auprès de la BCT en dinars	2 215 000	1 943 000	272 000	14,0%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	1 423	568	855	150,5%
<b>Total</b>	<b>2 216 896</b>	<b>1 943 568</b>	<b>273 328</b>	<b>14,1%</b>

#### 4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 1.584.996 mDT au 31/12/2021 contre 825.754 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 759.242 mDT qui résulte principalement de la hausse des emprunts sur le marché monétaire en devises ainsi qu'une hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 581 886	824 336	757 550	91,9%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 110	1 418	1 692	119,3%
<b>Total</b>	<b>1 584 996</b>	<b>825 754</b>	<b>759 242</b>	<b>91,9%</b>

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes à vue	26 434	10 041	16 393	163,3%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	677 950	726 598	107,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	135 849	15 861	11,7%
Intérêts à payer	2 304	1 914	390	20,4%
<b>Total</b>	<b>1 584 996</b>	<b>825 754</b>	<b>759 242</b>	<b>91,9%</b>

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	23 332	3 102	-	-	-	26 434
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	1 404 548	-	-	-	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	151 710	-	-	-	151 710
Intérêts à payer	-	2 304	-	-	-	2 304
<b>Total</b>	<b>23 332</b>	<b>1 561 664</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 584 996</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	26 434	26 434
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	1 404 548	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	151 710	151 710
Intérêts à payer	-	-	-	2 304	2 304
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 584 996</b>	<b>1 584 996</b>

#### 4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 9.858.300 mDT au 31/12/2021 contre 8.777.935 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1.080.365 mDT, soit un taux d'accroissement de 12,3%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Dépôts en dinars</b>	<b>9 094 915</b>	<b>8 013 283</b>	<b>1 081 632</b>	<b>13,5%</b>
Dépôts à vue en dinars	2 388 937	2 241 494	147 443	6,6%
Dépôts d'épargne en dinars	3 305 929	3 075 891	230 038	7,5%
Bons de caisse en dinars	38 007	46 212	(8 205)	(17,8%)
Comptes à terme en dinars	223 063	194 999	28 064	14,4%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 819 947	1 867 678	(47 731)	(2,6%)
Certificats de dépôt en dinars	808 500	371 500	437 000	117,6%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	510 532	215 509	295 023	136,9%
<b>Dépôts en devises</b>	<b>701 104</b>	<b>699 808</b>	<b>1 296</b>	<b>0,2%</b>
Dépôts à vue en devises	490 621	485 196	5 425	1,1%
Bons de caisse en devises	16 067	19 099	(3 032)	(15,9%)
Comptes à terme en devises	64 303	60 270	4 033	6,7%
Comptes de placement en devises	102 803	101 845	958	0,9%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	27 310	33 398	(6 088)	(18,2%)
<b>Dettes rattachées</b>	<b>62 281</b>	<b>64 844</b>	<b>(2 563)</b>	<b>(4,0%)</b>
Intérêts à payer sur dépôts à vue	13 556	8 604	4 952	57,6%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	374	417	(43)	(10,3%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	34 537	32 606	1 931	5,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	47 503	54 905	(7 402)	(13,5%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(33 689)	(31 688)	(2 001)	(6,3%)
<b>Total</b>	<b>9 858 300</b>	<b>8 777 935</b>	<b>1 080 365</b>	<b>12,3%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 205 398	1 229 886	1 359 609	300 022	-	9 094 915
Dépôts en devises	517 931	124 358	40 734	18 081	-	701 104
Dettes rattachées	-	62 281	-	-	-	62 281
<b>Total</b>	<b>6 723 329</b>	<b>1 416 525</b>	<b>1 400 343</b>	<b>318 103</b>	<b>-</b>	<b>9 858 300</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	127 154	112 868	-	8 854 893	9 094 915
Dépôts en devises	-	-	-	701 104	701 104
Dettes rattachées	-	-	-	62 281	62 281
<b>Total</b>	<b>127 154</b>	<b>112 868</b>	<b>-</b>	<b>9 618 278</b>	<b>9 858 300</b>

#### 4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 653.042 mDT au 31/12/2021 contre 657.067 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>320 772</b>	<b>326 163</b>	<b>(5 391)</b>	<b>(1,7%)</b>
Emprunts obligataires	308 244	314 879	(6 635)	(2,1%)
Intérêts à payer emprunts obligataires	12 528	11 284	1 244	11,0%
<b>Ressources spéciales (*)</b>	<b>332 270</b>	<b>330 904</b>	<b>1 366</b>	<b>0,4%</b>
Ressources extérieures	97 038	101 001	(3 963)	(3,9%)
Ressources budgétaires	259 056	257 344	1 712	0,7%
Ecart de conversion sur emprunts	(24 680)	(28 259)	3 579	12,7%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	856	818	38	4,6%
<b>Total</b>	<b>653 042</b>	<b>657 067</b>	<b>(4 025)</b>	<b>(0,6%)</b>

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(\*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Emprunts matérialisés</b>	-	18 120	58 135	214 017	30 500	320 772
Emprunts obligataires	-	5 592	58 135	214 017	30 500	308 244
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	12 528	-	-	-	12 528
<b>Ressources spéciales</b>	-	261 009	10 447	41 619	19 195	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 097	10 447	41 619	19 195	72 358
Ressources budgétaires	-	259 056	-	-	-	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	856	-	-	-	856
<b>Total</b>	-	279 129	68 582	255 636	49 695	653 042

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Emprunts matérialisés</b>	22 862	34 107	-	263 803	320 772
Emprunts obligataires	21 920	32 699	-	253 625	308 244
Intérêts à payer emprunts obligataires	942	1 408	-	10 178	12 528
<b>Ressources spéciales</b>	-	-	-	332 270	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	72 358	72 358
Ressources budgétaires	-	-	-	259 056	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	856	856
<b>Total</b>	22 862	34 107	-	596 073	653 042

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2021 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 501
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 473
<b>Total</b>	<b>10 974</b>

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

#### 4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 837.565 mDT au 31/12/2021 contre 591.592 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 245.973 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Etat, impôts et taxes	40 246	56 533	(16 287)	(28,8%)
Impôts sur les sociétés	72 611	48 360	24 251	50,1%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 224	6 909	(685)	(9,9%)
Organismes sociaux	49 866	48 063	1 803	3,8%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 127	162	2 965	1830,2%
Devises reçues en instance d'affectation	13 458	14 617	(1 159)	(7,9%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	958	-	-
SWAPS devises	(802)	278	(1 080)	(388,5%)
Congés à payer	12 738	13 643	(905)	(6,6%)
Produits perçus d'avance	9 132	8 650	482	5,6%
Excédents de caisse	6 753	4 829	1 924	39,8%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	9 877	1 779	8 098	455,2%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	332 866	136 751	196 115	143,4%
Comptes de régularisation	41 001	13 034	27 967	214,6%
Comptes Etatiques créditeurs	899	908	(9)	(1,0%)
Créditeur divers	32 774	33 283	(509)	(1,5%)
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 373	78 434	(61)	(0,1%)
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 489	6 242	247	4,0%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 044	66 095	(51)	(0,1%)
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	24 741	23 854	887	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	885	3 191	(2 306)	(72,3%)
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>29 222</b>	<b>24 936</b>	<b>4 286</b>	<b>17,2%</b>
<i>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)</i>	8 525	8 503	22	0,3%
<i>Provisions pour pénalités BCT</i>	1 244	2 444	(1 200)	(49,1%)
<i>Provisions pour suspens Inter-Siège T24h</i>	2 067	689	1 378	200,0%
<i>Provisions sur engagement par signature</i>	17 386	13 300	4 086	30,7%
<b>Total</b>	<b>837 565</b>	<b>591 592</b>	<b>245 973</b>	<b>41,6%</b>

(\*\*) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2021 s'élève à 8.525 mDT contre 8 503 mDT au 31/12/2020.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	10%
- Espérance de vie	:	74,5 ans pour les hommes 78,1 ans pour les femmes
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif)	:	580 DT

#### 4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont atteint 1.758.397 mDT au 31/12/2021 contre 1.626.199 mDT au 31/12/2020 , soit une augmentation de 132.198 mDT. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribution des dividendes	Achat Actions Propres	Prov./actions propres	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Capital social	320 000	-	-	-	-	-	-	320 000
Dotation de l'État	43 098	-	-	-	-	-	-	43 098
Réserves légales	23 772	5 115	-	-	-	-	-	28 887
Réserves extraordinaires	458 590	650	-	-	-	-	-	459 240
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	351 791	64 000	-	-	-	-	-	415 791
Actions propres	(1 010)	-	-	(112)	147	-	-	(975)
Primes d'émission et de fusion	252 197	-	-	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	42 713	500	-	-	-	-	905	44 119
Réserves pour fonds de développement des compétences	14 945	-	-	-	-	-	-	14 945
Résultats reportés	19	32 018	(31 887)	-	-	-	-	150
Résultat net de l'exercice	102 283	(102 283)	-	-	-	163 145	-	163 145
<b>Total</b>	<b>1 626 199</b>	<b>-</b>	<b>(31 887)</b>	<b>(112)</b>	<b>147</b>	<b>163 145</b>	<b>905</b>	<b>1 758 397</b>

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts Faps CT Exceptionnels	527	662
Prêts Faps Soins	998	589
Prêts Faps MT Mariage	118	122
Prêts Faps MT Voiture	1 337	1 321
Crédits FAPS LT	28 052	27 649
Liquidité	13 086	12 369
<b>Réserve pour Fonds Social</b>	<b>44 119</b>	<b>42 713</b>

#### 4.13.2- Bénéfice par action

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	163 145	102 283	60 862	37,3%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	129 299	114 268	15 031	11,6%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	64 000 000	63 887 232	112 768	0,2%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 870 701	63 885 732	(15 031)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	64 000 000	63 887 232	112 768	0,2%
Bénéfices revenant aux actions propres	330	183	147	44,6%
<b>Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)</b>	<b>2,549</b>	<b>1,601</b>	<b>0,948</b>	<b>-</b>

### 5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.461.824 mDT au 31/12/2021 contre 1.597.245 mDT au 31/12/2020. il se décompose comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>a- En faveur d'établissements bancaires</b>	<b>564 509</b>	<b>819 146</b>	<b>(254 637)</b>	<b>(31,1%)</b>
Contre garanties	371 000	642 000	(271 000)	(42,2%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	109 809	107 146	2 663	2,5%
Cessions de créances	83 700	70 000	13 700	19,6%
<b>b- En faveur de la clientèle</b>	<b>817 160</b>	<b>697 944</b>	<b>119 216</b>	<b>17,1%</b>
Débiteurs par avals et acceptations	45 997	40 927	5 070	12,4%
Débiteurs par lettres de garanties	135 156	79 361	55 795	70,3%
Débiteurs par obligations cautionnées	21 818	20 661	1 157	5,6%
Débiteurs par cautions fiscales	66 294	46 915	19 379	41,3%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	531 904	498 389	33 515	6,7%
Avals billets de trésorerie	15 700	11 600	4 100	35,3%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	291	91	200	219,8%
<b>c- En faveur de l'État</b>	<b>80 155</b>	<b>80 155</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	-	-
<b>Total</b>	<b>1 461 824</b>	<b>1 597 245</b>	<b>(135 421)</b>	<b>(8,5%)</b>

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
<b>a- En faveur d'établissements bancaires</b>	-	-	-	564 509	564 509
<b>b- En faveur de la clientèle</b>	12 847	-	-	804 313	817 160
<b>c- En faveur de l'État</b>	-	-	-	80 155	80 155
<b>Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>12 847</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 448 977</b>	<b>1 461 824</b>

## 5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 633.919 mDT au 31/12/2021 contre 487.076 au 31/12/2020. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits documentaires Import	1 023	-	-	597 539	598 562
Crédits documentaires Export	-	-	-	35 357	35 357
<b>Total</b>	<b>1 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>632 896</b>	<b>633 919</b>

## 5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'est établi à 2.215.000 mDT au 31/12/2021 contre 1.770.000 mDT au 31/12/2020. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de créances	1 111 424	789 827	321 597	40,7%
Bons du trésor	989 826	941 173	48 653	5,2%
Emprunt obligataire 2014	113 750	39 000	74 750	191,7%
<b>Total</b>	<b>2 215 000</b>	<b>1 770 000</b>	<b>445 000</b>	<b>25,1%</b>

## 5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)</b>	<b>4 209</b>	<b>6 064</b>	<b>(1 855)</b>	<b>(30,6%)</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
<b>Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)</b>	<b>306 474</b>	<b>236 433</b>	<b>70 041</b>	<b>29,6%</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	306 474	236 433	70 041	29,6%
<b>Crédits de gestion notifiés et non utilisés</b>	<b>221 215</b>	<b>202 823</b>	<b>18 392</b>	<b>9,1%</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	221 215	202 823	18 392	9,1%
<b>Total</b>	<b>531 898</b>	<b>445 320</b>	<b>86 578</b>	<b>19,4%</b>

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
<b>Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 209</b>	<b>4 209</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	4 209	4 209
<b>Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>306 474</b>	<b>306 474</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	306 474	306 474
<b>Crédits de gestion notifiés et non utilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>221 215</b>	<b>221 215</b>
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	221 215	221 215
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>531 898</b>	<b>531 898</b>

## 5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2021 (1)-(2)	Montant non libéré 2020
SODISSICAR	3 328	2 496	832	832
FCPRINTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
SWING	5 000	1 250	3 750	-
<b>Total</b>	<b>7 328</b>	<b>4 496</b>	<b>6 582</b>	<b>2 832</b>

## 5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2021 des éléments suivants:

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
<b>Garanties reçues des banques</b>	<b>180 000</b>	<b>-</b>	<b>180 000</b>	<b>410 000</b>	<b>(230 000)</b>	<b>(56,1%)</b>
<b>Garanties reçues de l'État</b>	<b>4 730 879</b>	<b>433 815</b>	<b>5 164 694</b>	<b>3 192 495</b>	<b>1 972 199</b>	<b>61,8%</b>
Fonds Budgétaires & Dotation	89 606	301 555	391 160	379 094	12 067	3,2%
SOTUGAR	52 012	21 482	73 495	54 097	19 398	35,9%
FNG	7 150	33 988	41 138	42 684	(1 546)	(3,6%)
FGIC	-	266	266	266	(0)	(0,1%)
FNE	-	84	84	88	(4)	(4,5%)
Garanties de l'État	4 582 111	76 440	4 658 552	2 716 266	1 942 285	71,5%
<b>Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>784 405</b>	<b>1 034 731</b>	<b>1 819 136</b>	<b>2 952 183</b>	<b>(1 133 047)</b>	<b>(38,4%)</b>
Garanties Hypothécaires	564 504	1 005 192	1 569 696	1 708 580	(138 884)	(8,1%)
Garanties financières	219 901	29 540	249 440	1 243 603	(994 163)	(79,9%)
<b>Total</b>	<b>5 695 284</b>	<b>1 468 546</b>	<b>7 163 830</b>	<b>6 554 678</b>	<b>609 152</b>	<b>9,3%</b>

## 6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

### 6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.180.007 mDT au 31/12/2021 contre 1.121.626 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 5,2%. Ils s'analisent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>5 783</b>	<b>7 707</b>	<b>(1 924)</b>	<b>(25,0%)</b>
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	2 945	3 371	(426)	(12,6%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	(50)	605	(655)	(108,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	2 884	3 692	(808)	(21,9%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	4	39	(35)	(89,7%)
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>1 138 218</b>	<b>1 081 629</b>	<b>56 589</b>	<b>5,2%</b>
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	253 925	247 058	6 867	2,8%
Intérêts sur crédits à la clientèle	884 293	834 571	49 722	6,0%
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>36 006</b>	<b>32 290</b>	<b>3 716</b>	<b>11,5%</b>
<b>Total</b>	<b>1 180 007</b>	<b>1 121 626</b>	<b>58 381</b>	<b>5,2%</b>

## 6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 160.989 mDT au 31/12/2021 contre 146.180 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	88 025	83 556	4 469	5,3%
Commissions en produits sur opérations monétiques	14 540	11 458	3 082	26,9%
Commissions en produits sur opérations de change	1 410	1 133	277	24,4%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 211	2 746	465	16,9%
Commissions en produits sur location de coffres forts	34	27	7	25,9%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 966	25 841	1 125	4,4%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	3 245	2 791	454	16,3%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	164	383	(219)	(57,2%)
Commissions en produits diverses	23 394	18 245	5 149	28,2%
<b>Total</b>	<b>160 989</b>	<b>146 180</b>	<b>14 809</b>	<b>10,1%</b>

## 6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 25.537 mDT au 31/12/2021 contre 22.770 mDT au 31/12/2020 soit une augmentation de 2.767 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	2021	2020	Variation	%
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>471</b>	<b>311</b>	<b>160</b>	<b>51,4%</b>
Intérêts nets sur bons de trésor	470	224	246	109,8%
Plus-value latente sur bons du trésor	1	87	(86)	(98,9%)
<b>Gains (pertes) nets sur titres de placement</b>	<b>(531)</b>	<b>(4)</b>	<b>(527)</b>	<b>(13175,0%)</b>
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	66	47	19	40,4%
Pertes sur titres de placement	-	(2)	2	100,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(597)	(348)	(249)	(71,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	299	(299)	(100,0%)
<b>Gains nets sur opérations de change</b>	<b>25 597</b>	<b>22 463</b>	<b>3 134</b>	<b>14,0%</b>
Résultat sur opérations de change	20 838	17 636	3 202	18,2%
Commissions sur change manuel	4 759	4 827	(68)	(1,4%)
<b>Total</b>	<b>25 537</b>	<b>22 770</b>	<b>2 767</b>	<b>12,2%</b>

## 6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 194.869 mDT au 31/12/2021 contre 99.257 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 96,3%. Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	164 547	76 584	87 963	114,9%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	426	374	52	13,9%
Revenus des titres de participation Entreprise associée	930	-	930	-
Revenus des titres de participation Autres	3 720	1 209	2 511	207,7%
Revenus des titres participatifs	3 040	3 046	(6)	(0,2%)
Revenus des obligations	9 769	9 538	231	2,4%
Revenus des fonds gérés	12 437	8 506	3 931	46,2%
<b>Total</b>	<b>194 869</b>	<b>99 257</b>	<b>95 612</b>	<b>96,3%</b>

## 6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 706.491 mDT au 31/12/2021 contre 695.573 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 1,6% . Ils s'analysent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>(225 174)</b>	<b>(160 401)</b>	<b>(64 773)</b>	<b>40,4%</b>
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(205 708)	(151 959)	(53 749)	35,4%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(1 009)	(346)	(663)	191,6%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(15 103)	(211)	(14 892)	7057,8%
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(3 354)	(7 885)	4 531	(57,5%)
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(448 546)</b>	<b>(504 881)</b>	<b>56 335</b>	<b>(11,2%)</b>
Intérêts sur comptes à vue	(65 141)	(33 613)	(31 528)	93,8%
Intérêts sur comptes d'épargne	(160 052)	(149 140)	(10 912)	7,3%
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(223 353)	(322 128)	98 775	(30,7%)
<b>Charges sur emprunts et ressources spéciales</b>	<b>(32 030)</b>	<b>(29 830)</b>	<b>(2 200)</b>	<b>7,4%</b>
<b>Autres intérêts et charges assimilés</b>	<b>(741)</b>	<b>(461)</b>	<b>(280)</b>	<b>60,7%</b>
<b>Total</b>	<b>(706 491)</b>	<b>(695 573)</b>	<b>(10 918)</b>	<b>1,6%</b>

## 6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 235.066 mDT au 31/12/2021 contre 220.743 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 14.323 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2021	2020	Variation	%
<b>Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle</b>	<b>(228 687)</b>	<b>(208 930)</b>	<b>(19 757)</b>	<b>9,5%</b>
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(151 748)	(151 818)	70	(0,0%)
Dotations aux provisions additionnelles	(80 139)	(55 198)	(24 941)	45,2%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(45 407)	(46 511)	1 104	(2,4%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	37 625	31 410	6 215	19,8%
Reprise de provisions additionnelles	15 632	12 748	2 884	22,6%
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	24 120	10 810	13 310	123,1%
Pertes nettes sur créances cédées, radiées et objet de résolutions	(25 044)	(10 613)	(14 431)	136,0%
Affaires cédées à la SOFINREC	(853)	(3 569)	2 716	(76,1%)
Autres créances passées en pertes	(1 661)	(815)	(846)	103,8%
Sommes recouvrées au titre des créances radiées	41	75	(34)	(45,3%)
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	2 833	2 679	154	5,7%
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(5 381)	(1 634)	(3 747)	229,3%
Reprises provisions sur engagements par signature	1 295	3 506	(2 211)	(63,1%)
<b>Dotation nette pour risques et charges</b>	<b>(6 379)</b>	<b>(11 813)</b>	<b>5 434</b>	<b>(46,0%)</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	(10 775)	(13 846)	3 071	(22,2%)
Reprises de provisions pour risques et charges	4 396	2 033	2 363	116,2%
<b>Total</b>	<b>(235 066)</b>	<b>(220 743)</b>	<b>(14 323)</b>	<b>6,5%</b>

### 6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 6.589 mDT au 31/12/2021 contre une perte de 13.496 mDT au 31/12/2020. Il se détaille comme suit:

	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(3 701)	(2 810)	(891)	31,7%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(6 850)	(15 104)	8 254	(54,6%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(169)	(885)	716	(80,9%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 192	2 379	(187)	(7,9%)
Reprises de provisions pour fonds gérés	1 454	2 924	(1 470)	(50,3%)
Reprises de provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	485	-	485	-
<b>Total</b>	<b>(6 589)</b>	<b>(13 496)</b>	<b>6 907</b>	<b>(51,2%)</b>

### 6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé à 259.745 mDT au 31/12/2021 contre 204.279 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 27,2%. Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Salaires (*)	(161 342)	(140 530)	(20 812)	14,8%
Charges sociales et fiscales	(50 551)	(43 223)	(7 328)	17,0%
Autres charges du personnel	(10 821)	(11 422)	601	(5,3%)
Charges sur assurance collectives et IDR (**)	(37 936)	(8 572)	(29 364)	342,6%
Charges sur congés à payer	905	(532)	1 437	(270,1%)
<b>Total</b>	<b>(259 745)</b>	<b>(204 279)</b>	<b>(55 466)</b>	<b>27,2%</b>

(\*) En date du 26 Juillet 2021, un accord a été signé entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers et l'Union Générale Tunisienne du Travail. En vertu des dispositions de cet accord, les employés des banques et des établissements financiers ont bénéficié de deux augmentations salariales de 5,3% et 6,7% relatives respectivement à 2020 et 2021, avec un effet rétroactif à compter du 1er Septembre 2020. A cet effet, la BNA a comptabilisé en charges du personnel un montant de 12.143 mDT dont 5.359 mDT relatif à l'exercice 2020 et le reliquat, soit 6.784mDT relatif à l'exercice 2021.

(\*\*) Aux termes du même accord, l'indemnité servie aux employés des banques et des établissements financiers à l'occasion de leur départ à la retraite a été portée de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021. Le montant de la prime à payer par la banque au 31/12/2021 est estimé à 30.865 mDT.

## 6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé à 76.289 mDT au 31/12/2021 contre 72.107 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 5,8%. Elles se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
<b>Frais d'exploitation non bancaires</b>	<b>(71 557)</b>	<b>(64 098)</b>	<b>(7 459)</b>	<b>11,6%</b>
Loyers et charges locatives	(2 372)	(2 370)	(2)	0,1%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(8 047)	(7 142)	(905)	12,7%
Primes d'assurances	(1 335)	(1 312)	(23)	1,8%
Impôts et taxes	(4 403)	(3 603)	(800)	22,2%
Fournitures de bureau	(1 292)	(1 438)	146	(10,2%)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(2 126)	(1 959)	(167)	8,5%
Missions et réceptions	(433)	(388)	(45)	11,6%
Dons et cotisations	(233)	(224)	(9)	4,0%
Jetons de présence	(468)	(473)	5	(1,1%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(1 395)	(1 587)	192	(12,1%)
Travaux exécutés par des tiers	(5 541)	(4 273)	(1 268)	29,7%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(2 142)	(2 878)	736	(25,6%)
Frais de publicité	(3 564)	(3 288)	(276)	8,4%
Transports et déplacements	(5 364)	(3 956)	(1 408)	35,6%
Participation au budget de l'APTBEF	(400)	(400)	-	-
Documentation centrale	(930)	(848)	(82)	9,7%
Frais de contrôle médical	(316)	(195)	(121)	62,1%
Frais de formation et d'inscription	(1 065)	(836)	(229)	27,4%
Contribution au fonds de garantie bancaire	(23 907)	(22 783)	(1 124)	4,9%
Contribution sociale de solidarité	(6 224)	(4 145)	(2 079)	50,2%
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(4 732)</b>	<b>(8 009)</b>	<b>3 277</b>	<b>40,9%</b>
<b>Total</b>	<b>(76 289)</b>	<b>(72 107)</b>	<b>(4 182)</b>	<b>5,8%</b>

## 6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 2.066 mDT au 31/12/2021 contre une perte de 869 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(les)	223	36	187	519,4%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	(92)	-	(92)	-
Déficits de caisse	(9)	(13)	4	30,8%
Pénalités et amendes fiscales	(2 188)	(892)	(1 296)	(145,3%)
<b>Total</b>	<b>(2 066)</b>	<b>(869)</b>	<b>(1 197)</b>	<b>(137,7%)</b>

## 6.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2021 à 22.382 mDT.

Ce montant correspond exclusivement au don effectué par la BNA au profit du ministère de l'éducation.

	2021	2020	Variation	%
Contribution Exceptionnelle	-	(4 366)	4 366	100,0%
Contribution au Fonds COVID 19	-	(11 400)	11 400	100,0%
Don au Profit du Ministère de l'éducation	(22 382)	-	(22 382)	-
<b>Total</b>	<b>(22 382)</b>	<b>(15 766)</b>	<b>(6 616)</b>	<b>(42,0%)</b>

## 6.12- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2021
<b>Résultat net</b>	<b>163 145</b>
<b>Réintégrations</b>	<b>400 513</b>
Impôt sur les sociétés	72 611
Contribution solidarité sociale	6 224
Amendes et pénalités	2 188
<i>Provisions non déductibles</i>	<i>304 767</i>
Provisions pour créances douteuses	237 268
Provisions collectives sur créances non classées	45 407
Provisions pour titres de placement	597
Provisions pour dépréciation des titres de participation	3 701
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	6 850
Provisions pour dépréciation des titres FCP	169
Provisions pour risque divers	10 775
<i>Autres Réintégrations</i>	<i>14 723</i>
Charges Diverses	7 412
Subvention AMICALE BNA	5 369
Pertes non déductibles	1 662
RS Libératoires non déductibles	280
<b>Déductions</b>	<b>13 385</b>
Reprise de provisions pour risques et charges	4 396
Autres déductions	1 418
Reprise de provisions pour fonds gérés	468
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	1 009
Reprise provisions pour dépréciation de titres FCP	50
Produit non imposable	471
Autres déductions	5 573
<b>Résultat corrigé avant déduction de provisions</b>	<b>550 273</b>
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	603
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	1 529
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	386
Provisions pour créances douteuses	237 268
Provisions collectives sur créances non classées	12 751
<b>Résultat corrigé après déduction de provisions</b>	<b>297 736</b>
Dividendes sur titres de participations	5 103
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	5 171
<b>Résultat fiscal</b>	<b>287 462</b>
Dégrèvements fiscaux	80 000
<b>Résultat imposable</b>	<b>207 462</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>72 612</b>
<b>Contribution solidarité sociale</b>	<b>6 224</b>

## 7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

---

### 7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

---

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 317.545 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 628.026 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.197.681 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.082.927 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 323.717 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 167.185 mDT.

### 7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

---

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021 un flux de trésorerie net négatif de 1.117.423 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 188.988 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 1.288.776 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 17.635 mDT ;

### 7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

---

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de 37.192 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 76.635 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 1.329 mDT ;
- Le versement de dividendes pour un montant de 31 886 mDT ;

### 7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

---

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 3.417.092 mDT au 31/12/2021 contre aussi un solde négatif de 2.580.022 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2021:

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation	%
<b>Liquidités en dinars tunisiens :</b>	<b>238 376</b>	<b>97 077</b>	<b>141 299</b>	<b>145,6%</b>
- Avoirs en caisse en dinars	52 360	43 967	8 393	19,1%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
- Avoirs en CCP	383	383	-	-
- Mouvements IBS	22 455	9 980	12 475	125,0%
- Correspondants débiteurs en dinars	55 552	48 110	7 442	15,5%
- Correspondants créditeurs en dinars	(15 270)	(9 875)	(5 395)	(54,6%)
<b>Liquidités en devises :</b>	<b>111 924</b>	<b>73 099</b>	<b>38 825</b>	<b>53,1%</b>
- Caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
- Avoirs à la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
- Correspondants débiteurs en devises	30 710	14 145	16 565	117,1%
- Correspondants créditeurs en devises	(11 164)	(165)	(10 999)	(6666,1%)
<b>Emprunts en dinars</b>	<b>(3 619 548)</b>	<b>(2 620 952)</b>	<b>(998 596)</b>	<b>(38,1%)</b>
<b>Emprunts en devises</b>	<b>(152 183)</b>	<b>(135 849)</b>	<b>(16 334)</b>	<b>(12,0%)</b>
<b>Placements inférieurs à 3 mois</b>	<b>4 339</b>	<b>6 603</b>	<b>(2 264)</b>	<b>(34,3%)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2021</b>	<b>(3 417 092)</b>	<b>(2 580 022)</b>	<b>(837 070)</b>	<b>(32,4%)</b>

### 8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

### 9- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2021 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2021-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

*Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars*

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,8% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

*Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars*

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	9,1% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
D	7 ans dont deux années de grâce	9,3% et /ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2021, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mD hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2021 se détaillent comme suit :

Société	Montantsouscrit à l'EO BNA sub2021-1	Intérêts 2021
TUNIS RE	2 500	127
AMI	8 000	393
SICAR INVEST	5 000	269
<b>Total</b>	<b>15 500</b>	<b>789</b>

1.4- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2021-1. Le montant souscrit s'élève à 2.230 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2021, sont de l'ordre de 110 mDT.

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	BNA Sub 2020-01	Total
Encours au 31/12/2021	399	1 000	1 500	1 600	9 012	3 000	16 511
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	1 743

3- La BNA a cédé, à sa filiale la SOFINREC, deux lots de créances compromises. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	Rep. de prov. agios et int. réservés
Lot 1	26 819	430	26 952
Lot 2	853	-	853
<b>Total</b>	<b>27 672</b>	<b>430</b>	<b>27 805</b>

4- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 227.060 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2021
Assurance "AMI"	Compte de Placement	FILIALE	35 000
Assurance "AMI"	Certificat de dépôt	FILIALE	40 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	29 500
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	20 000
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	92 238
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	322
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
GEVE	Compte de Placement	FILIALE	5 000
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	3 500
<b>Total</b>			<b>227 060</b>

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 259.056 mDT.

7- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2021 s'élève à 3.195 mDT.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2021 s'élève à 5.195 mDT.

9- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(892)	608
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(452)	2 048
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	5100	(365)	4 735
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000	(1 053)	2 947
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(5 875)	3 125
<b>Total</b>		<b>23 000</b>	<b>22 100</b>	<b>(8 637)</b>	<b>13 463</b>

10- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 394.707 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 410)	0
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(747)	93
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	3 475	(2 833)	642
Fonds géré 5	2000	7 000	3 037	(2 862)	175
Fonds géré 6	2001	7 000	2 443	(2 234)	209
Fonds géré 7	2002	5 000	2 584	(1 808)	776
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 454)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	989	(556)	433
Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 923)	114
Fonds géré 11	2007	2 500	834	(830)	4
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 716)	3 250
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(10 494)	8 616
Fonds géré 14	2010	15 000	13 729	(4 338)	9 391
Fonds géré 15	2011	10 000	4 220	(2 467)	1 753
Fonds géré 16	2012	8 400	7 290	(2 602)	4 688
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	5 600	(2 051)	3 549
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 184)	4 816
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	8 500	(910)	7 590
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(958)	19 042

Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	20 000	(4 249)	15 751
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	(330)	19 670
Fonds géré 23	2018	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	25 000	(581)	24 419
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000		23 000
Fonds géré 24	2019	20 000	20 000	--	19 626
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	5 000	-	5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	30 000	-	30 000
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	10 750	-	10 750
<b>Total</b>		<b>394 707</b>	<b>322 716</b>	<b>(55 813)</b>	<b>266 903</b>

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2021 s'élèvent à 1.817 mD HTVA.

**11-** La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
<b>Total</b>		<b>900</b>	<b>900</b>	<b>(900)</b>	<b>0</b>

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

**12-** En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 618mD dinars hors taxes;
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

**13-** En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;

- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :

\*une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière

\*une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.

\*des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

**14-** La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services « TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2021 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	10 152
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	8 944
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	8 118
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 833
<b>Total</b>					<b>42 046</b>

**15-** Le montant des achats de matériel informatique, de maintenance et des prestations de services effectués au profit de la BNA, courant l'exercice 2021, par sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 4.287mD.

**16-** L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2021 comme suit:

Société	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2021
SICARINVEST	-	1 912	3 600	1 200	-	-	-	996
Placement Obligataire SICAV	-	-	8 000	-	1 000	-	998	948
TUNIS-RE	-	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	897
AMI	4 000	5 600	2 000	1 000	100	-	200	1 817
AGROSERVICES	-	-	-	-	10	-	-	1
SICAF PARTICIPATIONS	-	-	200	-	-	-	-	22
SODINO	1 600	-	-	-	-	-	-	169
<b>Total</b>	<b>5 600</b>	<b>9 012</b>	<b>15 000</b>	<b>4 600</b>	<b>2 310</b>	<b>1 200</b>	<b>1 397</b>	<b>4 849</b>

**17-** La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

17.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
TUNIS-RE	6 000	10 109
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 479
<b>Total</b>	<b>14 000</b>	<b>23 588</b>

17.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
CTAMA	2 000	3 370
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>3 370</b>

18- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2021 , comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2021		Intérêts de l'exercice 2021	
	Débit	Crédit	Encaissés	Servis
SIMPAR	1 026	-	350	-
SIVIA	-	1 671	1	-
ESSOUKNA	-	276	15	-
AGRO-SERVICES	-	332	-	1
TIS	-	115	12	-
BNA CAPITAUX	-	2 036	-	66
LES ŒILLETES	186	-	35	-
SOFINREC	-	1 542	1	-
POS	-	-	-	21
SOGEST	1 041	-	125	-
EL MEDINA	1 337	-	244	-
SICAR INVEST	-	2 111	-	44
SOIVMSICAF	-	1	-	-
SICAV BNA	-	1	-	-
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	2 878	-	17
ZIED	-	-	-	-
AMI	2 860	328	317	-
GENERALE DES VENTES	-	162	1	-

19- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2021 , un montant de 138.351 MDT , répartis comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	37 514
LES ŒILLETES	15 113
ESSOUKNA	19 938
SIVIA	28 357
EL MADINA	28 295
SOGEST	55
SODET SUD	2 003
SOFINREC	6 968
TIS	108
<b>Total</b>	<b>138 351</b>

20- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2021 , aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

<b>Nature de la Rémunération</b>	<b>Montants servis en 2021</b>
Jetons de présence (CA)	188
Comité d'audit	33
Commission des Marchés	4
Comité des Risques	37
<b>Total</b>	<b>262</b>

**BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK**  
**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

*Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),*

**Rapport sur l'audit des états financiers**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale Agricole - BNA Bank (la « Banque »), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1.758.397 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 163.145 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

## **1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits**

### ***a) Risques identifiés***

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net de la Banque totalisent 1.340.996 KDT (soit 85,88% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.1.4 des états financiers « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la Banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par la Banque en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

## **2) Classification des créances et estimation des provisions**

### ***a) Risques identifiés***

Au 31 décembre 2021, les créances figurent à l'actif du bilan de la Banque pour un montant brut de 14.815.952 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.429.924 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 541.234 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.1 des états financiers « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », la Banque procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

### **3) Comptabilisation des titres d'investissement**

#### ***a) Risques identifiés***

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 3.225.328 KDT au 31 décembre 2021 et représente un poste important du bilan (19,07% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.2.2 des états financiers « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

#### ***Paragraphes d'observations***

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 4.3.8 des états financiers décrit les engagements de l'Office des Céréales envers la Banque qui totalisent 3.940.881 KDT au 31 décembre 2021 (soit environ 24% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ils ont connu une hausse de 637.774 KDT (+19%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018.

Les créances de la Banque sur l'Office des Céréales comprennent l'équivalent de plusieurs chèques tirés par ce dernier sur son compte ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie (au titre de ses droits à la compensation) et qui ne sont pas encore encaissés par la Banque au 31 décembre 2021, et ce, pour un montant de 1.596.000 KDT qui a été considéré comme étant une garantie financière reçue par la Banque. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 2.344.881 KDT, ce qui porte le total des garanties dont dispose la Banque en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.940.881 KDT.

- 2) La Note 4.3.8 des états financiers décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers la Banque qui totalisent 1.235.331 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 249.520 KDT (+25%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020.

Les garanties obtenues par la Banque en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 681.868 KDT au 31 décembre 2021, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 647.535 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 562.395 KDT au 31 décembre 2021.

- 3) Les Notes 4.3, 4.7.3, 4.12 et 4.13 des états financiers décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 206.163 KDT et 218.745 KDT au 31 décembre 2021, après l'opération d'augmentation de capital (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure dans l'état des engagements hors bilan de la Banque au 31 décembre 2021.

La Banque prévoit de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2022 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, etc.).

Par ailleurs, la Note 4.7.4 des états financiers montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la Banque, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2021. Notons que la Banque prévoit de mettre en place, dans les meilleurs délais, les procédures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

Enfin, la Note 4.7 des états financiers montre également des commissions de gestion des fonds budgétaires, à percevoir de l'État, pour un montant total de 25.437 KDT au 31 décembre 2021, contre 21.579 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 3.858 KDT (+18%). Notons que la Banque n'a bénéficié d'aucun encaissement au titre de ces commissions de gestion au cours de ces dernières années, et ce, en attendant l'achèvement de leur vérification par le Ministère des Finances.

- 4) La Note 6.8 des états financiers décrit la comptabilisation par la Banque, en charges de l'exercice 2021 (en contrepartie d'un compte de passif - charges à payer), de l'effet de l'amélioration du régime des indemnités de départ à la retraite des employés des banques et des établissements financiers suite à l'accord signé entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 26 juillet 2021, qui a porté l'indemnité à servir à tout employé partant en retraite de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021.

La charge comptabilisée, représentant le coût des services passés (traduisant notamment les droits additionnels acquis par les employés encore en activité au titre de la période allant de la date de leur titularisation jusqu'au 31 décembre 2021), a été évaluée de façon fiable à 30.865 KDT sur la base des informations communiquées par la compagnie d'assurance.

Signalons que le régime des indemnités de départ à la retraite (IDR) dont bénéficie le personnel de la Banque, fait l'objet d'un contrat d'assurance caractérisé par le transfert en substance du risque actuariel et du risque de placement à la compagnie d'assurance. De ce fait, la Banque considère que le régime des IDR est un régime à cotisations définies pour lequel les primes d'assurance courues (coût des services passés ou capital de départ et primes annuelles) sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La Note 6.8 des états financiers décrit également la comptabilisation par la Banque, en charges de l'exercice 2021, de l'incidence financière de l'augmentation salariale suite à la révision à la hausse de la grille des salaires annexée à la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers avec un effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, et ce, pour un montant total de 12.143 KDT, dont 5.359 KDT se rapportant à l'exercice 2020 et 6.784 KDT se

rapportant à l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme étant significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Banque, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2022

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ Le Groupement GEM & FINACO**

***Abderrazak GABSI***

**P/ Le Groupement CSL & CNW**

***Samir LABIDI***

### **BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

***Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),***

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021

- 1) La BNA Bank a émis, en 2021, sans recours à l'appel public à l'épargne, un emprunt obligataire subordonné « 2021-1 » d'un montant de 70 millions de dinars, avec les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% ou TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 années de grâce	8,8% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année
C	5 ans	9,1% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
D	7 ans dont 2 années de grâce	9,3% ou TMM+2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

La BNA Capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de cet emprunt obligataire subordonné ; à ce titre, elle a bénéficié d'une commission de placement de 245 KDT (hors TVA).

Les montants souscrits par les filiales et les entreprises associées de la BNA Bank à cet emprunt obligataire subordonné ainsi que les intérêts générés à ce titre, au cours de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2021
TUNIS RE	2.500	127
AMI Assurances	8.000	393
SICAR INVEST	5.000	269
<b>Total en KDT</b>	<b>15.500</b>	<b>789</b>

Le montant souscrit par la CTAMA (actionnaire et administrateur) à cet emprunt obligataire subordonné ainsi que les intérêts générés à ce titre, au cours de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2021
CTAMA	2.230	110

- 2) Le montant cumulé des achats d'équipements et de consommables informatiques et de prestations de services (notamment de maintenance) auprès de la filiale Tunisie Informatique Services (TIS), au cours de l'exercice 2021, s'élève à 4.287 KDT (hors TVA).
- 3) En 2021, la BNA Bank a conclu avec sa filiale SOFINREC, un contrat portant sur la cession, pour un prix de 2.356 KDT, de deux lots de créances compromises se présentant comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Total des créances cédées</b>	<b>Montant des intérêts</b>	<b>Reprises de provisions, agios et intérêts réservés</b>
Lot 1 de créances compromises	26.819	430	26.952
Lot 2 de créances compromises	853	-	853
<b>Total en KDT</b>	<b>27.672</b>	<b>430</b>	<b>27.805</b>

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, au cours de l'exercice 2021, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 227.060 KDT réparti comme suit :

<b>Relations</b>	<b>Encours au 31/12/2021</b>
Placement Obligataire SICAV	112.238
AMI Assurances	75.000
TUNIS-RE	29.500
GEVE	5.000
SOFINREC	3.500
SIVIA	1.500
SICAV BNA	322
<b>Total en KDT</b>	<b>227.060</b>

Au cours de l'exercice 2021, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 18.088 KDT sous forme d'intérêts en rémunération desdits dépôts à terme.

#### **Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 et relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs**

- 1) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances s'élève à 90.443 KDT au 31 décembre 2021, dont un montant de 25.529 KDT sur fonds propres et fonds extérieurs. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA Bank et l'État Tunisien en date du 24 mai 2017 mais aucun échéancier de remboursement n'a été établi et signé par les deux parties.
- 2) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément aux dispositions de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999. L'encours de ces créances s'élève à 14.956 KDT au 31 décembre 2021.
- 3) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève à 259.056 KDT au 31 décembre 2021. Les commissions de gestion revenant à la BNA Bank, au titre de l'exercice 2021, totalisent 3.214 KDT (hors TVA).

- 4) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, une dotation de l'État a été inscrite parmi les capitaux propres de la BNA Bank pour un montant de 133 millions de dinars. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank, moyennant la mise en jeu de la garantie souveraine, et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 89.902 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 43.098 KDT.

Le Conseil d'Administration de la BNA Bank a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 KDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, dont un montant de 89.902 KDT imputable sur le fonds budgétaire de 133 millions de dinars.

Ainsi, au 31 décembre 2021, seuls le concours potentiel de 43.098 KDT demeure comptabilisé au niveau des fonds propres de la BNA Bank.

- 5) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une autre convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, la BNA Bank a inscrit un engagement hors bilan sous la rubrique « Cautions, avals et autres garanties donnés » pour un montant de 160 millions de dinars, suite à la substitution des comptes de passifs correspondants par des provisions pour dépréciation des engagements. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 79.845 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 80.155KDT.

Le concours substantiel de 79.845 KDT, ayant servi à l'augmentation de capital réalisée en 2019, a donné lieu à la transformation d'une partie du passif éventuel (engagement hors bilan) en un passif actuel (obligation de remboursement d'une partie des crédits transférés) et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle d'égal montant au cours de l'exercice 2019.

Le concours potentiel de 80.155 KDT demeure, quant à lui, en « Engagements hors bilan » au 31 décembre 2021.

6) Certaines créances présentant un risque de crédit avéré ont été prises en charge par l'État en vertu des textes suivants :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles ;
- L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques ou à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, sur 25 ans et sans intérêts.

Le montant total des dites créances prises en charge par l'État a été arrêté à 329.592 KDT. Leur encours cumulé, au 31 décembre 2021, s'élève à 39.855 KDT.

7) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (actionnaire et administrateur) un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite (six mensualités de salaire brut). La cotisation relative à l'exercice 2021 s'élève à 3.195 KDT.

8) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la BNA Bank au titre de l'exercice 2021 s'élève à 5.195 KDT.

9) La BNA Bank a signé avec SIP-SICAR (absorbée par la filiale SICAR INVEST en 2017) des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital risque, constitués au cours de la période 2010 à 2015 pour un montant initial cumulé de 23.000 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 13.463 KDT au 31 décembre 2021.

En outre, la BNA Bank a signé avec sa filiale SICARINVEST un avenant à la convention de gestion des fonds de capital-risque. En vertu de cette convention amendée, la BNA Bank a confié à sa filiale SICARINVEST la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche (au cours de la période 1997-2020) d'un montant initial cumulé de 394.707 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 266.903 KDT au 31 décembre 2021.

Les conditions de rémunération de SICARINVEST, au titre de sa gestion des fonds de capital-risque, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle sur l'encours des fonds confiés de 0,5% ;
- Commission de recouvrement de 2,5% ;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital-risque et autres produits liés.

Au cours de l'exercice 2021, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 2.704 KDT (hors TVA) au titre de ces différentes commissions, et a payé à SICARINVEST un montant total de 2.187 KDT au titre de ses commissions de gestion relatives à l'exercice 2019.

10) En 2010, la BNA Bank a signé avec la SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds de capital-risque pour un montant initial cumulé de 900 KDT. Ces deux fonds gérés, demeurant impayés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2021.

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de chacun de ces fonds, se résument comme suit :

- Frais de gestion de 1% des actifs nets du fonds avec un minimum de 4,5 KDT pour chaque fonds ;
- Commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées et dividendes perçus par chaque fonds ;
- Commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par chaque fonds.

Les commissions de gestion revenant à la SODINO, au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à 10 KDT (hors TVA).

**11)** En vertu de plusieurs conventions conclues avec Placement Obligataire SICAV, SICAV BNA et BNA Capitaux, la BNA Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de Placement Obligataire SICAV. La commission perçue au titre de l'exercice 2021 s'élève à 618 KDT (hors TVA) ;
- 1.000 DT (hors TVA), à verser annuellement par SICAV BNA ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP BNA Capitalisation, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 70 KDT (hors TVA) ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 123 DT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 53 KDT (hors TVA).

**12)** Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention liant la BNA Bank à BNA Capitaux et portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire annuelle de 30 KDT (hors TVA) ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA Bank ; à ce titre, BNA Capitaux perçoit :
  - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction ;
  - Une commission sur encaissement de coupon de 0,2% du montant du coupon ;
  - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées, avec un maximum de 2.500 DT par valeur.

En rémunération des prestations qu'elle a fournies au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de l'exécution de cette convention, BNA Capitaux a facturé à la BNA Bank un montant global de 31 KDT (hors TVA).

**13)** La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial pour l'agence de Sousse. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1<sup>er</sup> avril 2008 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.800 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1<sup>er</sup> avril 2009. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 9 KDT (hors TVA).

**14)** La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Sfax. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2007 et renouvelable par tacite reconduction,

moyennant un loyer annuel de 4.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève 8 KDT (hors TVA).

- 15) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à la Marsa. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 15 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 7.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 15 décembre 2014. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève 10 KDT (hors TVA).
- 16) En décembre 2011, la BNA Bank a conclu avec sa filiale Tunisie Informatique Services (TIS) un avenant au contrat de location d'un local utilisé comme siège social. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 14.400 DT (TTC), avec une majoration de 5% tous les deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 15 KDT (hors TVA).
- 17) L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Société	BNA SUB 2020- 01	BNA SUB 2019- 01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017- 02	BNA SUB 2017- 01	BNASUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2021
SICAR INVEST	-	1.912	3.600	1.200	-	-	-	996
Placement Obligataire SICAV	-	-	8.000	-	1.000	-	998	948
TUNIS-RE	-	1.500	1.200	2.400	1.200	1.200	200	897
AMI Assurances	4.000	5.600	2.000	1.000	100	-	200	1.817
Agro-Services	-	-	-	-	10	-	-	1
SICAF Participations BNA	-	-	200	-	-	-	-	22
SODINO	1.600	-	-	-	-	-	-	169
<b>Total en KDT</b>	<b>5.600</b>	<b>9.012</b>	<b>15.000</b>	<b>4.600</b>	<b>2.310</b>	<b>1.200</b>	<b>1.398</b>	<b>4.850</b>

- 18) L'encours des montants souscrits par la CTAMA (actionnaire et administrateur) aux emprunts obligataires émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Emprunts	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	TOTAL en KDT
Encours au 31/12/2021	399	1.000	1.500	1.600	9.012	3.000	<b>16.511</b>
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	<b>1.745</b>

- 19) En 2008, la BNA Bank a émis le « FCP Sécurité » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

<b>Société</b>	<b>Montant souscrit</b>	<b>Valorisation du portefeuille au 31/12/2021</b>
TUNIS-RE	6.000	10.109
AMI Assurances	8.000	13.479
<b>Total en KDT</b>	<b>14.000</b>	<b>23.588</b>

20) La CTAMA (actionnaire et administrateur) a souscrit au « FCP Sécurité » dans le cadre de sa prorogation. Le montant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation du portefeuille correspondant se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

<b>Société</b>	<b>Montant souscrit</b>	<b>Valorisation du portefeuille au 31/12/2021</b>
CTAMA	2.000	3.370

21) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 :

<b>Partie liée</b>	<b>Soldes des comptes au 31/12/2021</b>		<b>Intérêts relatifs à l'exercice 2021</b>	
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	<i>Encaissés</i>	<i>Servis</i>
SIMPAR	1.026	-	350	-
SIVIA	-	1.671	1	-
ESSOUKNA	-	276	15	-
Agro-Services	-	332	-	(1)
TIS	-	115	12	-
BNA Capitaux	-	2.036	-	(66)
Immobilière des Œillets	186	-	35	-
SOFINREC	-	1.542	1	-
Placement Obligataire SICAV	-	-	-	(21)
SOGEST	1.041	-	125	-
EL MADINA	1.337	-	244	-
SICAR INVEST	-	2.111	-	(44)
SOIVM SICAF	-	1	-	-
SICAV BNA	-	1	-	-
SICAF Participations BNA	-	1	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	2.878	-	(17)
AMI Assurances	2.860	328	317	-
GEVE	-	162	1	-
<b>Total en KDT</b>	<b>6.450</b>	<b>11.462</b>	<b>1.101</b>	<b>(149)</b>

22) Les concours bancaires accordés par la BNA Bank à ses filiales et entreprises associées, ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 :

<b>Société</b>	<b>Montant au 31/12/2021</b>	<b>Intérêts relatifs à l'exercice 2021</b>
SIMPAR	37.514	3.241
Immobilière des Œillets	15.113	1.447
ESSOUKNA	19.938	2.228
SIVIA	28.357	2.351
EL MADINA	28.295	2.634
SODET SUD	2.003	-
SOFINREC	6.968	764
TIS	108	13
SOGEST	55	-
<b>Total en KDT</b>	<b>138.351</b>	<b>12.678</b>

#### **Obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants**

1) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n°2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2019. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13<sup>ème</sup> mois et enveloppe de fin d'année), d'un quota mensuel de carburant, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021, comme suit :
  - Jetons de présence de 2.500 DT (bruts) par administrateur et 5.000 DT (bruts) pour le président du Conseil d'Administration ;
  - Rémunération de 2.500 DT (bruts) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques ;
  - Rémunération de 1.250 DT (bruts) pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du Conseil d'Administration.

Les rémunérations servies par la BNA Bank à ce titre, au cours de l'exercice 2021, s'élève 262.000 DT et se ventilent comme suit :

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montants servis en 2021</b>
Conseil d'Administration (jetons de présence)	188.000
Comité Permanent d'Audit (CPA)	33.000
Commission des Marchés	4.000
Comité des Risques	37.000
<b>Total en DT</b>	<b>262.000</b>

2) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général (*)		Directeur Général Adjoint (**)		Administrateurs et membres des comités	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	502.730	-	65.842	-	285.000	200.000
Avantages postérieurs à l'emploi	17.742	-	4.907	-	-	-
<b>Total en DT</b>	<b>520.472</b>	<b>-</b>	<b>70.749</b>	<b>-</b>	<b>285.000</b>	<b>200.000</b>

(\*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 19 mars 2021 au 31 décembre 2021.

(\*\*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 18 mars 2021.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 avril 2022

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ Le Groupement GEM & FINACO**

**Abderrazak GABSI**

**P/ Le Groupement CSL & CNW**

**Samir LABIDI**